

Réseau pancanadien de la SRAP sur les innovations en soins de santé de première ligne et intégrés Phase III

Le Réseau pancanadien est mis en œuvre selon une approche en trois phases. Le tableau 1 résume les résultats de la phase I (terminée) et de la phase II (terminée) et donne les activités clés et le calendrier de la phase III.

Tableau 1 – Mise en œuvre du Réseau

Phase	Activités clés	Dates prévues
Phase I	Arrivée à échéance des demandes de subvention de développement de réseau (11 demandes de réseau régional reçues)	Terminé (janvier 2014)
	Le comité d'évaluation par les pairs rend ses décisions, et le financement est remis aux 11 réseaux candidats	Terminé (mars 2014)
	Les récipiendaires d'une subvention de développement de réseau assistent à un atelier de renforcement à Toronto (Ontario)	Terminé (mai 2014)
	Établissement d'un bureau intérimaire de gestion et d'administration du réseau avec l'équipe de la SRAP, aux IRSC	Terminé (hiver 2014)
Phase II	Amorce d'un processus d'établissement des priorités pour orienter les domaines de recherche qui seront étudiés par les projets de recherche rapide	Terminé (août 2014)
	Lancement de possibilités de financement pour les membres du Réseau pancanadien et des projets de recherche rapide	Terminé (octobre 2014)
	Arrivée à échéance des demandes pour devenir membre du Réseau pancanadien	Terminé (novembre 2014, avril, juillet et août 2015)
	Arrivée à échéance des demandes de subvention pour les projets de recherche rapide intergouvernementaux	Terminé (avril 2015)
	Disponibilité du financement pour les projets de recherche rapide intergouvernementaux	Terminé (septembre 2015)
Phase III	Validation des priorités à moyen et long termes définies par les réseaux membres en 2014	Été/automne 2015
	Lancement de la possibilité de financement pour le bureau national de coordination (subvention d'infrastructure)	Fin de l'automne 2015
	Lancement de diverses possibilités de financement de projets de recherche intergouvernementaux (fonds destinés à la recherche)	À compter de septembre 2015
	Création du bureau national de coordination	Printemps 2016
	Disponibilité du financement pour les projets de recherche intergouvernementaux du Réseau pancanadien	À compter de la fin de l'hiver 2016

Tableau 2 – Financement des IRSC pour la phase III (qui sera égalé par des sources extérieures au gouvernement fédéral)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
Bureau national de coordination		100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	500 000 \$
Projets de recherche	500 000 \$	775 000 \$	1 250 000 \$	1 479 167 \$	1 312 500 \$	583 333 \$	5 900 000 \$

intergouvernementaux							
Phase III - Total	500 000 \$	875 000 \$	1 350 000 \$	1 579 167 \$	1 412 500 \$	682 333 \$	6 400 000 \$

Possibilités de financement de la phase III

Subvention d'infrastructure

Bureau national de coordination (BNC) : chargé principalement de mettre en œuvre le plan de recherche du Réseau et ses activités connexes, de définir un plan d'établissement des priorités, d'établir des liens avec des initiatives semblables à l'échelle internationale, en plus de contribuer à la mesure du rendement, à l'application des connaissances et à l'élaboration d'activités axées sur l'engagement des patients. Un des principaux rôles du BNC sera d'établir des liens entre les organismes professionnels des soins de santé du Canada et le Réseau sur les ISSPLI.

Financement de la recherche

Les **subventions de recherche rapide** servent à soutenir des projets intergouvernementaux de recherche rapide dans un délai limité, qui cadrent avec les priorités de recherche rapide du Réseau pancanadien.

Les **subventions de synthèse** servent à aider les équipes de chercheurs et d'utilisateurs de connaissances à produire des synthèses de connaissances et des examens qui contribuent au recours à des données synthétisées dans la prise de décision et la pratique.

Les **subventions d'analyse des données comparatives/des politiques provinciales ou territoriales** servent à appuyer les équipes qui désirent se lancer dans l'élaboration de politiques à partir de données probantes en analysant et en comparant diverses politiques provinciales ou territoriales afin de produire des données de recherche pertinentes et éloquentes qu'on peut utiliser pour orienter les décisions en matière de politiques.

Les **subventions de projets pluriannuels à grande échelle** servent à appuyer des projets de recherche intergouvernementaux fondés sur les priorités à moyen et long termes désignées par les réseaux membres.

Tableau 3 – Profil de financement pour les fonds de recherche de la phase III

Type de possibilité de financement	Nombre de lancements	Montant maximum par subvention*	Durée de la subvention	Nombre possible de subventions qui seront financées
Subventions de recherche rapide	1 (lancement le 2015-10-08)	250 000 \$	1 an	4 subventions
Subventions de synthèse	2	50 000 \$	1 an	Lancement n° 1 – 6 subventions Lancement n° 2 – 5 subventions
Subventions d'analyse des données comparatives/des politiques provinciales ou territoriales	2	125 000 \$	2 ans	Lancement n° 1 – 4 subventions Lancement n° 2 – 5 subventions

Subventions de projets pluriannuels à grande échelle	2	500 000 \$	4 ans	Lancement n° 1 – 2 subventions Lancement n° 2 – 2 subventions
--	---	------------	-------	--

* 50 % des IRSC et 50 % d'une source extérieure au gouvernement fédéral